



MAIRIE DE DONVILLE LES BAINS  
97 route de Coutances – 50350 DONVILLE LES BAINS  
Tél. : 02.33.91.28.50 – Fax. : 02.33.91.28.55

**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 AVRIL 2008**

**L'an deux mille huit, le huit avril à vingt heures trente,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique  
sous la présidence de Jean-Paul LAUNAY Maire.**

**Etaient présents :** M. LAUNAY Jean-Paul, Mme LEGRIS Albane, Mme CHOLET Frédérique, M. LEMARQUAND Jean-Claude, M. BITU David, Mme HAYOT Rachel, M. LAUNAY Marc, Mme GOGO Elisabeth, M. GAUTIER Daniel, M. BANSE Olivier, M. MAUNOURY Christian, M. LECUIR Roland, Mme DEBRAY Christine, M. SOULARD Thomas, Mme MARESCHAL Virginie, Mme CAZAL Karine, M. PEROT Philippe, M. DI MASCIO Roberto, M. GIRARD Emmanuel, Mme BOUCEY Maryse, M. GRIVEL Eric, M. ARONDEL Guillaume.

**Procuration :** M. FROMENTIN Stéphane à SOULARD Thomas

**Secrétaire de séance :** M. ARONDEL Guillaume

Date de convocation : 1 avril 2008

Date d'affichage : 14 avril 2008

En exercice : 23

- présents : 22

- Votants : 23

**Ordre du jour :**

1. Constitution des commissions communales
2. Désignation d'un représentant au Syndicat Mixte Manche Numérique
3. Renouvellement cotisation C.L.L.A.J - année 2008
4. Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté - année 2008
5. Fonds de Solidarité pour le Logement – année 2008
6. Questions diverses

M. le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la précédente séance.

M. Lecuir souhaite ajouter le mot « davantage » à une phrase de la page 4, qui devient :

« Monsieur LECUIR remercie également les électeurs, il regrette que **davantage** de ses colistiers n'aient pas été élus. »

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal ainsi modifié.

## **1- Constitution des commissions communales**

En application de l'article L 2121-22 du CGCT, Monsieur le Maire suggère de mettre en place des commissions municipales permanentes suivantes.

Les commissions des Finances et des budgets  
d'Appel d'offres  
transports, urbanisme, travaux et environnement  
animation  
des affaires sociales et du logement  
sports et associations  
affaires scolaires, culturelles et de l'Accueil Enfance Jeunesse (A.E.J.)  
communication et tourisme  
impôts

Après questionnement de Monsieur Lecuir sur la participation des membres de sa liste aux commissions, Monsieur le Maire précise que des postes sont ouverts dans les commissions des Finances et des budgets, d'Appel d'offres, animation et communication.

M. Lecuir s'élève contre ce procédé et demande une suspension de séance afin d'en discuter avec ses colistiers.

Monsieur le Maire suspend la séance de 20h40 à 20h55.

## ***Membres de la commission des Finances et des budgets***

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres dans la **commission des Finances et des budgets à 9**, considérant que Monsieur le Maire est président de droit des commissions communales.

Sont candidats :

Frédérique Cholet  
Stéphane Fromentin  
David Bitu  
Rachel Hayot  
Roberto Di Mascio  
Marc Launay  
Albane Legris  
Virginie Maréschal  
Eric Grivel

votants : 23

exprimés : 23

Majorité absolue :12

ont obtenu :

Frédérique Cholet 21  
Stéphane Fromentin 21  
David Bitu 21  
Rachel Hayot 21  
Roberto Di Mascio 21  
Marc Launay 20  
Albane Legris 21  
Virginie Maréschal 21  
Eric Grivel 22  
Roland Lecuir 1  
Jean-Paul Launay 17

- Sont **élus membres de la commission des Finances et des Budgets** :

Frédérique Cholet  
Stéphane Fromentin  
David Bitu  
Rachel Hayot  
Roberto Di Mascio  
Marc Launay  
Albane Legris  
Virginie Maréschal  
Eric Grivel

#### **Membres de la commission d'appel d'offres**

Les articles 22 et 23 du code des marchés publics stipulent que pour une commune de moins de 3 500 habitants, outre le Maire qui en est le président ; Cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,  
l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres a lieu à bulletin secret

**Une liste de candidats titulaires est présentée :**

Frédérique Cholet  
Virginie Maréschal  
Maryse Boucey

Votants 23  
Exprimés : 13  
La liste obtient 13

**Monsieur le Maire déclare élus les membres titulaires de la commission d'appel d'offres :**

Frédérique Cholet  
Virginie Maréchal  
Maryse Boucey

**Une liste de candidats suppléants est présentée :**

Jean-Claude Lemarquand  
Olivier Banse  
Thomas Soulard

Votants : 23  
Exprimés : 13  
La liste obtient 13

**Monsieur le Maire déclare élus les membres suppléants de la commission d'appel d'offres :**

Jean-Claude Lemarquand  
Olivier Banse  
Thomas Soulard

**Membres de la commission transports, travaux, urbanisme et environnement**

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres dans la **commission transports, travaux, urbanisme et environnement à 8**, considérant que Monsieur le Maire est président de droit des commissions communales.

Sont candidats :

Jean-Claude Lemarquand  
Roberto Di Mascio  
Thomas Soulard  
Frédérique Cholet  
Guillaume Arondel  
Olivier Banse  
Daniel Gautier  
Christian Maunoury

votants : 23

exprimés : 23

Majorité absolue :12

ont obtenu :

Jean-Claude Lemarquand 19  
Roberto Di Mascio 19  
Thomas Soulard 19  
Frédérique Cholet 19  
Guillaume Arondel 19  
Olivier Banse 19  
Daniel Gautier 18  
Christian Maunoury 18  
R. Lecuir 5

**Sont élus membres de la commission transports, travaux, urbanisme et environnement :**

Jean-Claude Lemarquand  
Roberto Di Mascio  
Thomas Soulard  
Frédérique Cholet  
Guillaume Arondel  
Olivier Banse  
Daniel Gautier  
Christian Maunoury

**Membres de la commission animation**

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres dans la **commission animation à 9**, considérant que Monsieur le Maire est Président de droit des commissions communales.

Sont candidats :

Rachel Hayot  
Guillaume Arondel  
Emmanuel Girard  
Christine Debray  
Daniel Gautier  
Jean-Claude Lemarquand  
Roberto Di Mascio  
Frédérique Cholet  
Elisabeth Gogo

votants : 23

exprimés : 22

Abstention : 1

Majorité absolue : 12

ont obtenu :

Rachel Hayot 18  
Guillaume Arondel 19  
Emmanuel Girard 18  
Christine Debray 18  
Daniel Gautier 18  
Jean-Claude Lemarquand 19

Roberto Di Mascio 18  
Frédérique Cholet 19  
Elisabeth Gogo 20  
Thomas Soulard 1  
Olivier Banse 1  
Christian Maunoury 1  
Maryse Boucey 1

**Sont élus membres de la commission animation :**

Rachel Hayot  
Guillaume Arondel  
Emmanuel Girard  
Christine Debray  
Daniel Gautier  
Jean-Claude Lemarquand  
Roberto Di Mascio  
Frédérique Cholet  
Elisabeth Gogo

**Membres de la commission sports et associations**

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres dans la **commission Sports et associations à 4**, considérant que Monsieur le Maire est président de droit des commissions communales.

Sont candidats :

Marc Launay  
Emmanuel Girard  
Virginie Maréschal  
Daniel Gautier

votants : 23

exprimés : 23

Majorité absolue :12

ont obtenu :

Marc Launay 19

Eric Girard 18

Virginie Maréschal 18

Daniel Gautier 19

Roland Lecuir 6

Elisabeth Gogo 3

**Sont élus membres de la commission sports et associations :**

Marc Launay  
Emmanuel Girard  
Virginie Maréschal  
Daniel Gautier

**Membres de la commission des affaires scolaires, culturelles et de l'A.E.J.**

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres dans la **commission Sports et associations des affaires scolaires, culturelles et de l'A.E.J. à 8**, considérant que Monsieur le Maire est Président de droit des commissions communales.

sont candidats :

Albane Legris  
Karine Cazal  
Rachel Hayot  
Marc Launay  
Frédérique Cholet  
Jean-Christophe Favray  
Dominique Angot  
Roland Lecuir

votants : 23

exprimés : 23

Majorité absolue : 12

ont obtenu :

Albane Legris 20  
Karine Cazal 20  
Rachel Hayot 20  
Marc Launay 18  
Frédérique Cholet 19  
Jean-Christophe Favray 20  
Dominique Angot 20  
Roland Lecuir 14  
Philippe Perot 5  
Eric Grivel 2

Sont **élus membres de la commission des affaires scolaires, culturelles et de l'Accueil Enfance Jeunesse :**

Albane Legris  
Karine Cazal  
Rachel Hayot  
Marc Launay  
Frédérique Cholet  
Jean-Christophe Favray  
Dominique Angot  
Roland Lecuir

### **Membres de la commission des affaires sociales et du logement**

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres dans la **commission des affaires sociales et du logement à 7**, considérant que Monsieur le Maire est président de droit des commissions communales.

Sont candidats :

David Bitu  
Daniel Gautier  
Karine Cazal  
Roberto Di Mascio  
Rachel Hayot  
Emmanuel Girard  
Albane Legris  
Elisabeth Gogo

votants : 23

exprimés : 21

Blancs : 2

Majorité absolue : 11

ont obtenu :

David Bitu 19  
Daniel Gautier 19  
Karine Cazal 19  
Roberto Di Mascio 19  
Rachel Hayot 18  
Emmanuel Girard 18  
Albane Legris 19  
Elisabeth Gogo 5  
Christine Debray 1  
Roland Lecuir 1

Sont **élus membres de la commission des affaires sociales et du logement** :

David Bitu  
Daniel Gautier  
Karine Cazal  
Roberto Di Mascio  
Rachel Hayot  
Emmanuel Girard  
Albane Legris

### **Membres de la commission communication et tourisme**

Le Conseil Municipal fixe le nombre de membres dans la **commission communication et tourisme à 6**, considérant que Monsieur le Maire est Président de droit des commissions communales.



Sont candidats :  
Christine Debray  
Philippe Perot  
Virginie Maréschal  
Christian Maunoury  
Olivier Banse  
Roland Lecuir

votants : 23  
exprimés : 23  
Majorité absolue : 12  
ont obtenu :  
Christine Debray 20  
Philippe Perot 20  
Virginie Maréschal 19  
Christian Maunoury 20  
Olivier Banse 19  
Roland Lecuir 17  
Maryse Boucey 3  
David Bitu 3

Sont **élus membres de la commission communication et tourisme** :

Christine Debray  
Philippe Perot  
Virginie Maréschal  
Christian Maunoury  
Olivier Banse  
Roland Lecuir

### **Membres de la commission des impôts directs**

L'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs.

La commission sera constituée à réception des directives des services fiscaux.

## **2- Désignation d'un représentant au Syndicat Mixte Manche Numérique**

La commune de DONVILLE LES BAINS est membre du Syndicat Mixte Manche Numérique au titre de la compétence « Assistance à l'informatique de gestion ».  
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner un représentant de la Commune pour siéger au Syndicat.

est candidat :  
Philippe Perot

Le vote est à scrutin secret uninominal à trois tours le cas échéant.

Votants :23  
Exprimés :19  
Blancs : 4  
Majorité absolue :10  
Ont obtenu :  
-Philippe Perot 18  
-Maryse boucey 1

**est élu représentant de la commune de Donville Les Bains au Syndicat Mixte Manche Numérique :**

**-Philippe Perot**

### **3 – RENOUELEMENT DE LA COTISATION AU C.L.L.A.J. - année 2008**

Le Service Logement Jeunes sollicite le renouvellement de la cotisation annuelle en faveur du **Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de l'Agglomération Granvillaise** pour l'année 2008.

L'appel de cotisation est de 0.343 euros par habitant,  
soit 0.343 € x 3440 habitants

soit un total de **1 179.92 €** pour 2008 pour DONVILLE LES BAINS

Décision du conseil : favorable à l'unanimité

### **4 - Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté - année 2008**

Le F.A.J.D. a pour objectif, par des aides financières de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés, de les responsabiliser et de les aider à acquérir une autonomie sociale.

M. Le maire invite le conseil à renouveler l'adhésion de la Commune au F.A.J.D.

La participation demandée pour l'année 2008 est fixée à 0.23€ par habitant, soit une somme de (0,23€ x 3440 habitants) **791.20€.**

Décision du conseil : favorable à l'unanimité

## **5 - Fonds de Solidarité pour le Logement – année 2008**

L'objectif de ce fonds est d'aider les personnes ou les familles qui éprouvent des difficultés particulières en raison, notamment, de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, à accéder à un logement ou à s'y maintenir dans des conditions décentes.

Conformément à la Loi du 13 août 2004, les anciens Fonds Solidarité Energie (FSE) et Fonds Solidarité Logement (FSL) ont été fusionnés. Par conséquent un seul appel de fonds est réalisé pour l'ensemble de ces dispositifs et déterminé comme suit :  
0.70€ par habitant pour les communes dont le nombre d'habitants est compris entre 2000 et 4999 habitants.

M. le Maire propose à l'assemblée de verser ce fonds comme mentionné ci-dessous :

0.70€ x 3 440 habitants, soit une somme de **2 408€**

Décision du conseil : favorable à l'unanimité

Madame Gogo souhaiterait connaître le nombre de familles donvillaises qui ont bénéficiées du Fonds de Solidarité pour le Logement, ainsi que le montant des aides. La réponse sera apportée lors du prochain conseil.

## **6 - Questions diverses**

Monsieur Lecuir s'interroge sur plusieurs points,  
- l'absence de commission développement économique.

Monsieur Le Maire précise que la commission finances et budgets est en charge de ce domaine.

Monsieur Le Maire accepte également que les membres de la liste de Monsieur Lecuir utilise une salle communale pour se réunir.

M. Lecuir évoque un problème lu dans la presse concernant la charcuterie Battais. Monsieur le Maire se prononcera sur ce dossier dès qu'il aura tous les éléments en sa possession.

Concernant Prévithal, M. le Maire a rencontré la direction et invité l'association Manche Nature, Donville Environnement et Monsieur Jean-Noël Holman à discuter des aménagements projetés.

Mme Hayot indique qu'une réunion de la commission animation est programmée le lundi 28 avril 2008 à 20h30.

Avant de lever la séance, Monsieur le Maire s'adresse à l'assemblée :

« Le dimanche 16 mars dernier une majorité d'électrices et d'électeurs nous ont apporté ses suffrages lors du scrutin municipal.

C'est une grande marque de confiance à laquelle nous avons été très sensibles.

Ce nouveau mandat engage toutes nos qualités pour conduire les dossiers qui attendent notre commune dans les 6 années à venir.

Nous n'avons pas manqué de nous mettre au travail pour veiller au respect d'engagements pris auprès des habitants de notre commune.

Vous êtes maintenant porteurs de mandats que vous ont confiés les donvillaises et les donvillais.

Je compte sur un engagement fort de chacune et chacun d'entre vous sans exception.

Je formule le vœux que nous mettions nos sensibilités de côté pour oeuvrer vers un objectif commun qui est « l'avenir de Donville les Bains ».

Que chacun sache que je serai ouvert à toutes propositions susceptibles de faire avancer la commune.

Je serai par contre intransigeant avec tous ceux dont la volonté serait de nuire à l'intérêt général ».

La séance est levée à 22h20

Fait à Donville les Bains, le 11 avril 2008

Le Secrétaire de Séance,

Guillaume ARONDEL

Le Maire,

Jean-Paul LAUNAY